



# GUIPRY-MESSAC

LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATION - AVRIL 2024



La municipalité s'est dotée d'un nouveau véhicule électrique pour les services techniques.

## SOMMAIRE

Gestion des espaces verts

Le marché dans la Halle

Travaux Alexis Moison

Séjours d'été du Centre de loisirs

Pôle Santé

Conseil municipal des Jeunes

Groupe l'Alternative

Elections européennes

Budget participatif

Questionnaire revitalisation

Revue municipale de la Ville de Guipry-Messac

Directeur de Publication : Thierry Beaujouan, Maire

Coordination : Commission Communication

Impression : Les Éleveurs d'Idées - 35480 Guipry-Messac

Tirage : 3 700 exemplaires

Distribution : La Poste

ISSN : 2681-5117

Magazine gratuit

## EDITO DU MAIRE

C'est le printemps, les végétaux renaissent et nous invitent à profiter du dehors. Vous aurez peut-être noté quelques changements dans la gestion des espaces verts... la ville se met au vert en identifiant des espaces dont le mode d'entretien vise le développement de la biodiversité quand d'autres s'adaptent pour accueillir des activités de plein air. C'est la gestion différenciée.

Le conseil municipal, dans sa séance du 25 mars, a voté le budget 2024. Cette édition budgétaire est une nouvelle preuve des efforts faits par la municipalité pour moderniser et équiper la commune. Ainsi, c'est près de 11 000 000 d'euros d'investissement qui sont inscrits au budget cette année pour faire sortir de terre l'agrandissement de l'espace Alexis Moison, le cinéma, le pôle santé, l'extension de la mairie principale, le réaménagement du quartier de la gare ou encore la réhabilitation du port de plaisance. Le budget 2024 sera présenté dans l'édition semestrielle avec davantage de précisions, mais je peux d'ores et déjà vous assurer de la bonne santé financière de notre commune qui dégage cette année encore un excédent de fonctionnement qui nous permet d'envisager nos investissements sereinement.

Du reste, certains de ces investissements sont déjà en cours avec, entre autres, l'avenue du port. Comme souvent en matière de travaux de réseaux, nous n'avons pas échappé aux mauvaises surprises et à la découverte de réseaux inconnus qui ont fait obstacle aux solutions techniques retenues initialement et nous ont obligé à revoir notre copie. Aux délais d'études supplémentaires, se sont ajoutés les délais liés aux intempéries. Les entreprises font néanmoins leur possible pour rester dans des délais de réalisation raisonnables.

Avec le printemps, nous avons obtenu de l'Etat la libération du gîte et des meublés et le départ des réfugiés ukrainiens qui sont désormais accueillis dans un nouveau centre à Saint-Grégoire. Une campagne de travaux de réhabilitation et de rafraîchissement des équipements se prépare pour les réutiliser dès que possible conformément à leur destination première : le tourisme. Avec la nouvelle saison qui s'ouvre, le camping reprend du service, toujours très apprécié des estivants. Un projet d'agrandissement est à l'étude avec l'acquisition en cours de quelques 4 000 m<sup>2</sup>.

Nous avons tous envie de pouvoir profiter des extérieurs et attendons une météo plus clémente avec impatience. Le programme des festivités estivales se prépare déjà et pour que cette saison en extérieur se passe bien, je vous invite à être vigilants et à respecter le civisme indispensable au vivre ensemble : surveillez vos chiens, respectez la propreté des espaces verts et espaces publics, veillez à tailler vos haies pour libérer le domaine public, autant de petits gestes du quotidien qui garantiront à tous de passer un joli printemps.

Le Maire, Thierry BEAUJOUAN



[www.guipry-messac.fr](http://www.guipry-messac.fr)

Facebook : @villedeguiprymessac

## GESTION DES ESPACES VERTS MUNICIPAUX

Les espaces verts de la commune représentent près de 25 ha de surfaces (pelouses, massifs, alignements d'arbres, etc ..) entretenues par 5 agents. Après plusieurs tests, la gestion dite différenciée va être étendue à l'ensemble de ces espaces. Cette gestion prévoit simplement d'adapter le mode d'entretien aux usages et aux fonctions. Un espace très utilisé (les aires de jeux par exemple) sera plus régulièrement entretenu qu'un espace peu utilisé (bande de pelouses sous un alignement d'arbres par exemple). Cela ne veut pas dire : pas d'entretien, mais un entretien adapté plus léger et qui laisse plus de place à la biodiversité et à une nature plus visible en ville.

Ces espaces ont été ciblés et donneront lieu prochainement à un affichage sur les terrains pour qu'ils soient repérés et qu'ils permettent un échange avec les riverains.

- Le domaine d'Ahaut
- Rue des bouleaux
- Rue Duguesclin
- Rue des mésanges
- Autour du bassin de la Ville Orée

Les sites concernés sont pour le moment :

- Autour des cimetières
- Autour de l'atelier municipal
- Lotissement du puits Bérourard
- Le skate parc
- Rue de la Résistance
- Rue de la Margaterie
- Square des tournesols et du bois Richemont
- Rue des iris



## LE MARCHÉ A INVESTI LA HALLE

Le marché hebdomadaire du jeudi a pris ses nouveaux quartiers.

Il occupe désormais tout l'espace : Halle polyvalente, placette et grande place. Les emplacements ont été établis en concertation avec les commerçants et chacun a investi tranquillement son nouveau domaine.

Hélas, ce jeudi 28 mars, jour de sa première installation, le marché avait aussi rendez-vous avec la tempête Nelson... plusieurs commerçants étaient absents car ils craignaient la forte pluie et les gros coups de vent annoncés. Mais personne ne doute que le marché prendra vite ses couleurs de printemps...

Le nouvel espace va permettre d'accueillir d'autres vendeurs. Les produits alimentaires locaux, en circuit court ou pas, les produits de l'artisanat... sont les bienvenus. Dans ou devant la halle, suivant la météo, des tables et bancs sont à la disposition des clients, pour une pause gourmande avec de bons produits du marché ou simplement un brin de causette avec les voisins ou connaissances rencontrés... Le marché c'est aussi un espace de convivialité.

Cette nouvelle installation ne comprend pas le mini marché du vendredi, qui reste actif place des anciennes halles (près du port).



## AVANCÉE DES TRAVAUX ALEXIS MOISON

Les avancées réalisées dans le cadre des travaux d'extension de l'Espace Alexis Moison sont d'ores-et-déjà visibles. En effet, les fondations sont en finalisation ainsi la construction des murs va pouvoir débuter.

Nous souhaitons rappeler que le chantier est interdit au public pour la sécurité de tous.



## LES SÉJOURS D'ÉTÉ DU CENTRE DE LOISIRS

Comme chaque année, le centre de loisirs de Guipry-Messac propose des séjours au mois de juillet. Les enfants de 4 à 6 ans, peuvent partir 2 jours et 1 nuit pour l'aventure Petits indiens à la découverte des poneys. Les 7-8 ans peuvent profiter du bord de mer pendant 3 jours et 2 nuits à Sarzeau. Et les plus grands, 9-12 ans peuvent également aller en bord de mer mais cette fois pour 5 jours et 4 nuits.

L'ensemble des séjours dispose de 15 places maximum sous réserve d'un nombre de 8 inscrits. Les enfants seront encadrés par 3 animateurs en permanence.

Retrouvez toutes les informations et inscriptions sur le portail Famille.

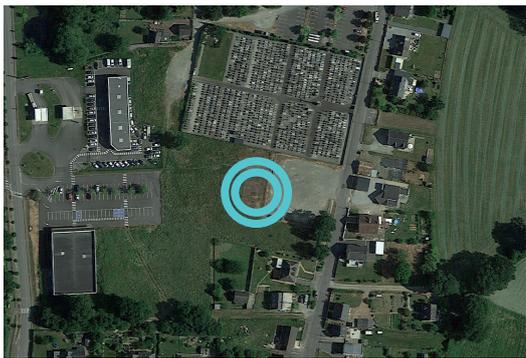


## UN PÔLE SANTÉ POUR GUIPRY-MESSAC

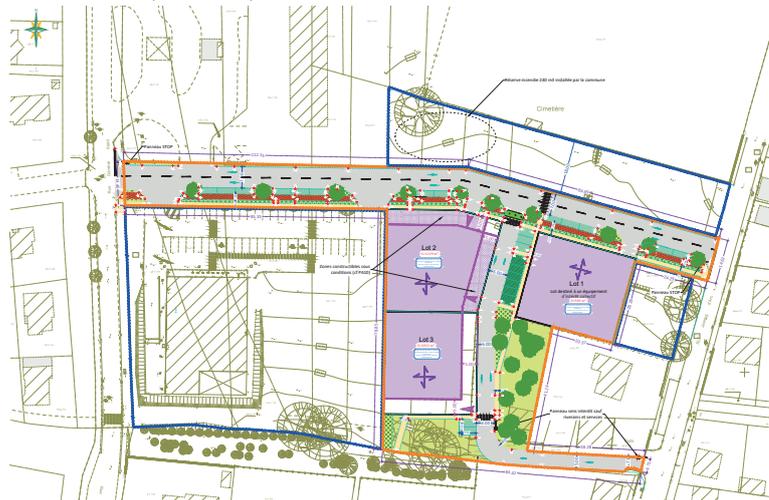
Soucieuse de permettre aux habitants de trouver une réponse adaptée à leurs besoins en termes de santé et de prévenir le manque de professionnels de soins sur le territoire, la municipalité s'est engagée dans la mise en œuvre d'un projet de pôle santé. Celui-ci sera installé sur le lieu-dit Domaine d'Abas, entre la rue du général Allard au long de laquelle s'est édifié le nouveau magasin Aldi, et la rue Jeanne d'Arc. Il jouxtera le futur cabinet dentaire déjà en cours de réalisation pour laquelle la commune a cédé le foncier. Un permis d'aménager a été déposé par la commune pour viabiliser ces espaces et découper des lots à bâtir. L'un d'entre eux d'une surface de 940 m<sup>2</sup> sera cédé

à un opérateur spécialisé, « Office Santé », pour qu'il y réalise une maison médicale. La ville a prévu d'acquérir dans le futur équipement 5 cellules dédiées à la médecine générale. Les autres espaces ont vocation à être achetés par des professionnels de santé. Conçue comme une véritable structure de santé pluridisciplinaire, le bâtiment présente des entrées individuelles pour chaque praticien mais également des équipements communs qui leur permettent d'échanger et de construire un parcours de soins pour les patients.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 18 décembre 2023 a validé le principe de l'acquisition des cellules médicales qu'elle pourra ensuite louer à des médecins en recherche d'installation et pourquoi pas en envisager la cession. Dans la séance du 25 mars 2024, les conseillers municipaux ont validé les conditions de cession du foncier. Le permis de construire doit être déposé prochainement et les travaux de viabilisation devraient être fait cet été.



Site du projet



Plan en cours d'instruction et susceptible d'évolution

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN VISITE À PARIS

Le 20 mars dernier, les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont rendus à Paris pour une visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

C'est en TER direction Rennes, puis en TGV (une première pour certains) qu'ils se sont rendus à l'Assemblée Nationale.

Ils ont été accueillis par Monsieur Venet, Attaché Parlementaire de Madame Mathilde Hignet, députée de notre circonscription, pour une visite des lieux. De la cour d'honneur à l'hémicycle, en passant par le Salon Casimir Périer avec son incroyable sculpture et la salle des Pas Perdus, les jeunes ont pu découvrir l'histoire du bâtiment et son utilisation actuelle.

Des paniers repas offerts par Madame Hignet ont été servis dans une salle

réservée à cet effet et où elle les a rejoints. Nos 7 jeunes conseillers ont pu lui poser de nombreuses questions, un échange très enrichissant et très apprécié de tous.

Après avoir assisté à l'arrivée de la garde Républicaine, direction le Sénat pour une visite avec Monsieur Daniel Salmon, Sénateur d'Ille-et-Vilaine.

Cette fois encore, la visite a allié l'histoire des lieux et son activité actuelle, avec un événement très concret et marquant, la participation en tant que spectateurs aux Questions des Sénateurs adressées au Gouvernement dans l'hémicycle.

Cette journée, riche en échanges et apprentissages a beaucoup plu aux jeunes, qui malgré le réveil aux aurores étaient encore plein d'énergie à leur retour à Guipry-Messac.



À l'Assemblée Nationale avec Mme Hignet



Au Sénat avec M. Salmon

## GROUPE DE L'ALTERNATIVE

Le festival tout se chante vient de clôturer gaiement un hiver pluvieux et venteux. Cette manifestation n'aurait pas pu ramener le soleil dans nos cœurs sans le travail de très nombreux bénévoles. Le groupe "l'Alternative au cœur du projet" tient à les remercier ainsi que tous les autres bénévoles qui œuvrent au sein de notre cité pour la rendre dynamique et si agréable à vivre. Ils tissent une véritable toile d'araignée non virtuelle agissant dans des domaines

très variés tels que la protection civile, l'aide sociale et alimentaire, la culture et l'éducation, l'activité sportive, l'information, la politique, etc. Ils sont adolescents, étudiants, actifs ou retraités. Ils s'engagent pour des missions courtes ou de longues durées. Cela représente de nombreuses heures de travail non comptabilisées dans le budget de la commune. Par exemple, le festival tout se chante emploie 230 bénévoles soit approximativement 5000

heures de travail. Si on les rémunère au Smic horaire (11,52 €), cela représente la modique somme de 55 000 €. Outre le gain financier, le bénévolat crée du lien social et rompt la solitude pour les bénéficiaires et les bénévoles. Alors, oui, merci à tous pour votre implication.

*Le groupe de l'Alternative*

# AGENDA

## **Samedi 4 et Dimanche 5 Mai**

Guip'Ride - Org. USGM VTT  
Baron

## **Dimanche 5 Mai**

Bourse aux plants - Org. Ladynamik  
Maison du Port

## **Mercredi 8 Mai**

• Cérémonie - Org. UNC  
Eglises et monuments aux morts

• Fête des parrainages et neurodon de  
L'Arboparc  
Arboparc

## **Samedi 25 Mai**

Atelier empeinte végétale  
Médiathèque

## **Mardi 28 Mai**

Bébé lecteur  
Médiathèque

## **Mardi 28 Mai au Dimanche 2 Juin**

Représentations théâtrales - org. MJC  
Salle des Fêtes

## **Samedi 1er Juin au Samedi 31 Août**

Boutique estivale - Org. Made In Vilaine  
Maison du Port

## **Samedi 1er Juin**

• Présentations sections USGM  
Espace Claude Michel

• Atelier Herbarier Magique  
Médiathèque

## **Dimanche 2 Juin**

Vide grenier - Org. Le Bourg en Fête  
Quartier église St Pierre

## **Vendredi 14 au Dimanche 16 Juin**

Tournois Champions League  
Org. GMCK  
Stade Georges Hochard

## **Samedi 22 Juin**

Fête de la Musique - Org. Le Bourg en Fête  
Quartier église St Pierre

## **Samedi 23 Juin**

• Kermesse Ecole Jeanne d'Arc  
Espace Claude Michel

• Fête de l'Ecole la Roche des Grées  
Enceinte de l'école

## **Samedi 29 Juin**

• Kermesse Ecole Saint-Michel  
Enceinte de l'école

• Kermesse Ecole George Sand  
Salle des fêtes

## **Dimanche 30 Juin**

• Fête de la Peinture - Org. ABBP / Grain  
de Sel  
Port Historique

• LOTO - Org. USGM tennis de table  
Espace Claude Michel

## **ELECTIONS EUROPÉENNES 2024 : PENSEZ AU VOTE PAR PROCURATION**

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin prochain.

Nous vous rappelons que si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre aux urnes le jour du scrutin, vous avez la possibilité de faire une procuration. Cela permet à un proche de voter en votre nom.

La démarche de procuration est simple : il vous suffit de vous rendre au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance muni d'une pièce d'identité et du formulaire de procuration disponible en ligne ou sur place. Veillez à anticiper cette démarche afin de garantir votre participation aux élections.

## **QUELQUES NOUVELLES DES SUITES DU BUDGET PARTICIPATIF**

Les estimations annoncées par les fiches de candidature ont permis de conclure à la faisabilité, dans le budget imparti, des deux premiers projets choisis par les habitants : la course de caisses à savon et une fresque dans le quartier de la gare.

La course aura lieu le dimanche 8 juin 2025. Le temps que les travaux en cours, Avenue du Port, soient achevés, et le temps que l'association Récréator organise ses ateliers avec les jeunes : scolaires, MFR...

Une fresque sera aussi réalisée pour embellir un des bâtiments vilainement tagués du quartier gare. Reste à obtenir les autorisations et à trouver les artistes.

Hors du budget participatif, la commune a choisi de réaliser également les deux autres projets choisis en 4° et 5° position : le circuit des chênes et le jardin/fruiliers partagés.

La commune ne veut pas laisser passer l'opportunité de recevoir gratuitement des plants de chênes issus de toute l'Europe et du bassin méditerranéen. Une réunion aura lieu prochainement pour déterminer l'organisation et les lieux de plantation. La réflexion est aussi engagée pour désigner un terrain communal inutilisé mais propice à devenir un jardin partagé. Il pourra être animé par l'association qui devront créer les porteurs du projet.

Ce premier budget participatif est donc riche en suites positives pour le bien vivre ensemble à Guipry-Messac.

*Madeleine Guillonnet  
Adjointe déléguée à la participation citoyenne*

## **REVITALISATION DU TERRITOIRE, DONNEZ VOTRE AVIS**

Guipry-Messac, labellisée « Petites ville de demain » en 2021, a défini un projet de revitalisation de ses centres-bourgs, formalisé dans une convention : « L'opération de revitalisation du territoire », signée par la ville, Vallons de Haute Bretagne Communauté et l'Etat en octobre 2022. Au total, plus de 10 actions vont voir le jour sur la ville, dans les prochaines années. Sur toutes les actions certaines ont déjà vues le jour, comme la halle qui a été inaugurée le 17 février dernier.

Souvenez-vous l'année dernière un questionnaire avait déjà été diffusé, comme prévu, il revient cette année ! Merci à nouveau d'y répondre car il permettra à la commune d'orienter au mieux son action publique pour qu'elle réponde au mieux à vos attentes et besoins.

Le formulaire à remplir est totalement anonyme et ne souhaite que recueillir vos opinions. Il cherche simplement à connaître les fréquences et usages des centres-bourgs, notamment sur les zones où des projets sont prévus.

